

LA PAROLE À ... Vincent Jaques, Syndic de Morges, Vice-Président du Comité

Les beaux jours sont de retour, et avec eux leur cortège d'événements rythmant la vie de la région. Les tulipes ont fleuri dans le Parc de l'Indépendance; de nombreux vigneronns se sont installés sous les tentes de Divinum; des girons de jeunesses campagnardes sont en préparation, offrant une belle complémentarité aux nombreuses manifestations sportives et culturelles à venir. Bref, ainsi s'écoule la vie d'un district du Pays de Vaud, rythmé par ses rendez-vous festifs et conviviaux. La santé économique de notre région influence directement la réalisation de tous ces événements, qui fonctionnent pour une part importante grâce à de nombreux bénévoles et des comités hyperactifs. Mais les soutiens logistiques et financiers obtenus grâce aux sponsors privés et aux collectivités publiques sont indispensables, car ils apportent un peu de sécurité dans des

budgets souvent tendus, et ils renforcent aussi la crédibilité des événements par leur adhésion au projet. L'Arcam se situe au cœur du processus: souvent en contact avec des clubs, fondations ou musées, et souvent en contact avec les acteurs de l'économie privée. Notre association a pour but de faciliter les échanges et d'offrir des conseils permettant aux porteurs de projet d'obtenir des prestations, notamment financières. C'est le cœur de l'appui au développement économique, que s'efforce de promouvoir l'Arcam dans le cadre de ses attributions. Conjuguer l'économie aux défis du territoire, de la mobilité et des attentes citoyennes sont des activités passionnantes que les collaborateurs et les élus actifs au sein de l'Arcam ont plaisir à développer, année après année.

DE NOUVELLES RESSOURCES PONCTUELLES AU SEIN DE L'ARCAM

Au-delà de l'équipe opérationnelle en place, l'ARCAM va pouvoir compter pendant quelques temps sur des forces complémentaires qui permettront d'assurer le travail important que connaît notre association dans le domaine du tourisme.

- De mai à décembre 2018, **Mme Véronique Hermanjat** est engagée à 60% au sein de l'ARCAM pour assurer la fonction de cheffe de projet dans le cadre du projet «Slow Destination».
- Durant quatre mois, de mars à juin, **M. Maxime Gervasi**, va réaliser un stage professionnel à plein temps. Sa formation professionnelle et son expérience dans le domaine muséal permettront, en collaboration avec MRT, de mettre en place différentes mesures touristiques, notamment en matière de signalétique.

Dans les deux cas, ces postes feront l'objet d'un financement spécifique, à savoir via l'ORP pour M. Gervasi et les fonds fédéraux obtenus pour le projet Slow Destination.



COMMISSION ENERGIE : DYNAMIQUE ET PERFORMANTE !

Active depuis 2017, la commission Energie de l'ARCAM a mis en place un programme de formation et d'ateliers qui permet aux communes de disposer d'une information pratique et neutre sur des sujets en lien avec la thématique de l'énergie.

Les premières séances dédiées à l'éclairage public et à l'assainissement des bâtiments communaux ont démontré la pertinence de cette démarche. Les ateliers qui succèdent aux séances de formation permettent, pour les communes particulièrement concernées, d'approfondir le sujet et de trouver les réponses adéquates à leurs besoins.

Comme le prouve l'agenda de la page suivante, ces séances et ces ateliers se poursuivent tout au long de 2018.

N'hésitez pas à transmettre à l'ARCAM vos interrogations en la matière, ce programme est appelé à se développer encore l'année prochaine.



LA CARTE DU MOIS : UNE VUE PARTICULIÈRE DU DISTRICT

Chaque mois, notre site internet présente une vue statistique du district sous la forme d'une carte.

Que ce soit l'évolution de la population, l'utilisation du sol, l'élevage du bétail ou les sites culturels, ces représentations permettent de visualiser aisément une thématique régionale.

Par son impact visuel, cette carte permet de comprendre facilement les enjeux qui attendent la région durant ces prochaines années.

N'hésitez donc pas à la consulter !

Agenda

Mercredi 9 mai 2018,
17h00, Etoy

Présentation des résultats de l'enquête conjoncturelle du printemps de la CVCI

Mercredi 23 mai 2018,
18h00, Eclépens

Formation aux communes : validation des acquis municipaux

Jeudi 24 mai 2018, La Sarraz, 16h
Mardi 5 juin 2018, La Chaux, 16h

Atelier Energie : Bâtiments communaux

Mercredi 30 mai 2018,
18h30, Centre TCS de Cossonay
Assemblée générale de l'ARCAM

Vendredi 24 août 2018,
15h, Aubonn'Expo
3e rencontre de l'économie

Jeudi 30 août 2018,
18h00, Gimel
Formation aux communes : gestion d'une crise communale

Samedi 8 septembre 2018
10h, Vufflens-la-Ville
Inauguration de la RC 177

Jeudi 27 septembre 2018,
18h00, Lieu à définir
Point Energie : Chauffage

Jeudi 4 octobre 2018,
18h00, Berolle
Formation aux communes : justice vaudoise

Jeudi 11 octobre 2018,
18h30, Lieu à définir
Etats généraux du tourisme

Mercredi 21 novembre 2018,
18h00, Lieu à définir
Assemblée générale de l'ARCAM

LE PDRA AU CARRE (abattoir régional)

Conjointement avec les projets de la maison des vins de la Côte, l'harmonie d'Alpage (projet piloté par le Parc Jura vaudois), la Fromagerie Gourmande de Montricher, celle de l'Etraz à Senarclens et la filière de la Noix, le nouvel abattoir du CARRE à Aubonne a l'ambition d'entrer dans un projet de développement régional agricole (PDRA) et ainsi d'obtenir une aide à fond perdu. Ces collaborations permettront d'améliorer l'activité du CARRE.

Au total, au niveau des 6 projets, cela représente plus de 13 millions de francs de subventions de la Confédération et du canton pour un investissement de 37 millions de francs.

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE L'ESPACE RURAL (PDER) : LES PREMIÈRES STRATÉGIES DE L'ARCAM

Le « programme de développement de l'espace rural » (PDER) est une procédure de planification qui vise à stimuler le développement économique du secteur agricole et à soutenir la fonction productive de l'agriculture. Il est reconnu en tant qu'amélioration structurelle et à ce titre subventionné par l'OFAG.

Il a été initié dans le secteur 1 de l'ARCAM, représentant 11 communes et près de 150 agriculteurs. Des ateliers ont été organisés pour poser un diagnostic de la situation et émettre des propositions de stratégies basées sur les besoins du secteur.

Actuellement, les stratégies retenues sont les suivantes :

- Renforcer les filières viande et farine.

- Développer des structures centrales.
- Développer la communication et la promotion du terroir.

Ces stratégies ont été présentées dans le cadre de la 2e rencontre de l'Economie qui a été organisée dans le cadre du Pied du Jura Expo le 5 avril dernier.

De nouveaux ateliers sont prévus dans le courant du printemps pour affiner les stratégies et déterminer les mesures à mettre en place. Ce programme fera l'objet d'une validation du Comité de pilotage au début de l'été et la concrétisation des premières mesures pourra intervenir dès l'automne.

Plus d'infos sur notre site : www.arcam-vd.ch/territoire/pder/



LA 3E RENCONTRE DE L'ÉCONOMIE SE PRÉPARE : RÉSERVEZ LA DATE !

Après celle de Montricher mentionnée ci-dessus, la prochaine rencontre de l'Economie du district de Morges aura lieu le 24 août dans le cadre d'Aubonne Expo.

A cette occasion, le thème de la mobilité en entreprises sera traité, notamment par la présentation d'exemples tels les réflexions engagées dans la zone de Littoral Parc.

Il sera aussi question du lancement de la plateforme économique régionale du district de Morges.

Réservez donc votre après-midi du vendredi 24 août prochain pour en savoir plus !

AUBONNEXPO



LE DISTRICT EN ROUTE !

La thématique de la mobilité pour le district de Morges est abordée de manière récurrente au sein de l'ARCAM.

Cette problématique transversale, intimement liée à l'aménagement du territoire, nécessite une gouvernance spécifique. A ce titre, des groupes de travail par secteur ont été mis en place pour traiter des besoins en mobilité. Pour donner quelques exemples, le secteur 5 de l'ARCAM revoit actuellement sa desserte en transports publics en coordination avec les transports scolaires. Quant au secteur 1, il a l'ambition d'offrir des courses nocturnes en bus les nuits du week-end ; de plus, l'offre de la zone d'activités de Littoral Parc va être

revue en reliant la gare d'Allaman à celle d'Etoy et de St-Prex.

Parallèlement, une commission territoriale proposera de rapporter cette thématique à l'échelle régionale (ensemble du district). Les sujets traités pourront ainsi aller des implications de la nouvelle LATC aux conséquences en terme de desserte à prévoir face à cette évolution.

La mobilité étant éminemment régionale (voire interrégionale), il est utile d'en parler en faisant usage des structures de gouvernance conformes aux périmètres des régions, telles que les associations de développement régional.

